

charge de se rendre compte mutuellement : mais, outre que cela ne convient pas à tous les maris, cette communauté de dépenses est quelquefois difficile lorsque le mari est négociant ou qu'il fait valoir un domaine, ce qui est à peu près la même chose.

Le mari peut donc donner une somme fixe pour les dépenses du ménage et pour les dépenses personnelles de sa femme, ou lui remettre, lorsqu'elle en a besoin, de l'argent dont elle rend compte ; mais alors il est juste que le mari rende compte aussi à sa femme de l'emploi de l'argent dont il dispose pour ses dépenses personnelles. Comme il est rare qu'un homme veuille s'assujétir à cette obligation, si équitable cependant, je crois qu'il faut au moins qu'il fixe une somme dont l'excédant, après paiement des dépenses, appartient en propre à sa femme. S'il ne lui faisait pas cette petite concession, il lui ravirait le plaisir d'une aumône secrète, ou d'un présent à son mari, à ses enfants, à une parente, à une amie.

D'ailleurs, comme une bonne ménagère contribue beaucoup à la prospérité d'une maison, et même d'une exploitation agricole, il me semble juste de lui attribuer une part des bénéfices obtenus en grande partie par son travail, son économie, son ordre et ses soins.

La dépense du ménage est bien plus difficile à préciser à la campagne qu'à la ville. Elle varie selon les saisons, les travaux, l'abondance des récoltes et le plus ou moins d'activité des domestiques. Si, comme je viens de le dire, le mari donne tous les mois une somme fixe pour les dépenses du ménage, la femme en tiendra un compte exact ; c'est en examinant chaque mois ses comptes avec son mari que celui-ci pourra lui faire, sur l'emploi de l'argent les observations qu'il jugera convenables.

Il serait juste et raisonnable aussi que les autres dépenses de l'exploitation fussent soumises à l'examen de la femme, qui pourrait faire aussi à leur sujet de judicieuses remarques. Les femmes, en général, ont un esprit de détail que n'ont pas les hommes, et, comme dans une exploitation agricole les détails sont immenses et se reproduisent dans toutes les opérations, une femme est très-apte à donner un bon avis.

Paiement des domestiques

Il faut payer régulièrement les domestiques, et se conformer, pour l'époque de ce paiement, à l'usage du pays que l'on habite. Cependant il est préférable de les payer tous les mois ou au moins tous les trois mois plutôt que tous les ans, comme c'est l'usage dans beaucoup de campagnes.

Les capitalistes et les négociants blâmeront peut-être cette manière de raisonner, car ils considèrent comme un avantage de ne faire les paiements que le plus tard possible ; mais dans une maison particulière, où l'argent qui a une destination reste ordinairement en caisse jusqu'à ce qu'il soit employé, il est plus sage de payer le plus tôt possible tout ce qu'on doit.

Comptabilité

Une comptabilité régulière et détaillée est indispensable à la bonne administration d'un ménage. C'est la base de l'ordre et de l'économie ; je ne puis donc trop engager une maîtresse de maison à apporter dans ses comptes une grande régularité et une extrême exactitude.

Elle fixera irrévocablement, pour le matin ou le soir, un instant consacré à ce petit travail, qui, une fois bien organisé, pourra être terminé en un quart d'heure ou tout au plus en une demi-heure par jour. Cette comptabilité permet de voir facilement sur quelles dépenses on aurait pu faire des économies : c'est le seul moyen qu'on ait de se rendre un compte exact de l'emploi de son argent et de régler ses dépenses ; mais si on néglige un seul jour de tenir cette comptabilité au courant, les comptes s'embrouillent, le travail augmente, le dégoût et l'ennui s'en mêlent, la comptabilité est abandonnée ou mal tenue, et, je ne puis assez le répéter, cette négligence entraîne d'immenses inconvénients.

Les livres nécessaires pour cette comptabilité sont au nombre de quatre ; en voici les titres : carnet, livre de cuisine,

recettes et dépenses générales ou livre de caisse, comptes des ouvriers. On peut ajouter un petit livre sous le titre de *notes diverses*, et un second sur lequel on inscrit le nom des personnes auxquelles on écrit et la date des lettres, et un troisième sur lequel on écrit les adresses dont on veut se rappeler.

Il faut toujours porter dans sa poche un carnet et y inscrire provisoirement toutes les recettes, toutes les dépenses, et même les notes étrangères à la comptabilité. Ce livre est une espèce de *memento* ; chaque article y est inscrit à sa date, puis biffé lorsqu'il est devenu inutile, ou qu'il est transporté sur les autres livres. Les différents articles doivent y être inscrits au moment même où on fait l'affaire à laquelle ils se rapportent, et, en cas d'omission, au moment même où le souvenir s'en présente à l'esprit. Quand l'heure est venue de travailler à la comptabilité, on fait le dépouillement de cette espèce de journal pour en extraire tous les articles et les transcrire sur les différents livres de comptabilité auxquels ils appartiennent.

LIVRE DE CUISINE.—On n'y inscrit que les dépenses de nourriture. On le divise en trois colonnes ; dans la première on inscrit le prix des provisions qui ont été achetées ; dans la seconde, le prix des provisions qui ont été prises sur la propriété, et auxquelles on donne une valeur à peu près égale à celle qu'on en aurait obtenue en les faisant vendre au marché ; dans la troisième, on réunit tous les chiffres inscrits dans la première, et dans la deuxième colonne ; on totalise chaque colonne au bas de chaque page. On sait ainsi constamment ce que coûte la nourriture, soit que la dépense ait été faite en argent, soit qu'elle ait été faite en nature. Cette dernière dépense est un des éléments du compte général des revenus de la propriété.

Nettoyage, entretien et réparation des meubles en bois

Les meubles vernis sont moins convenables à la campagne que les meubles polis à la cire, parce que l'humidité de l'hiver, toujours grande, altère le vernis. Lorsqu'un meuble verni est sali et dépoli par une cause quelconque, il faut tout simplement le laver avec une éponge fine, légèrement imbibée d'eau puis essuyer avec un linge doux. Lorsque le vernis est altéré dans quelques-unes de ses parties, on peut frotter, légèrement avec un linge imbibé de très-peu d'huile ; on ne répare pas le mal, mais on rend un peu de lustre à la partie altérée. Si le mal est plus grand, on emploie l'encaustique, qui peu à peu convertit le meuble verni en meuble poli à la cire. Il ne faut jamais essayer avec de la laine les meubles vernis.

Les meubles polis à l'huile ou à la cire se conservent bien, ou du moins on peut maintenir leur poli aussi brillant que s'ils étaient neufs, si on les frotte tous les jours avec un morceau d'étoffe de laine un peu rude, comme de la serge. Lorsqu'ils ont été négligés ou qu'ils sont tachés d'eau ou même de boue, ce qui arrive souvent aux pieds des chaises et des autres meubles, on les frotte d'abord avec un morceau de laine imprégné d'huile d'olive ou d'huile de noix, puis avec un morceau d'étoffe de laine sèche, et, s'il en est besoin, avec un peu de cire ; puis on frotte de nouveau avec la laine. L'huile fait disparaître les taches d'eau et conserve le bois.

La table à manger nécessite un soin particulier si on déjeûne sans nappe. Qu'elle soit en noyer ou en acajou, on la nettoie avec un morceau d'étoffe de laine trempé dans du lait bien chaud, ce qui enlève toutes les taches résultant des repas, puis on frotte avec de la laine légèrement imbibée d'huile d'olive. Le lait lustre le bois et lui donne une teinte charmante. On emploie aussi la cire.

L'usage des dessus de table en toile cirée de la couleur du bois s'est beaucoup répandu. Ces toiles sont propres et d'un entretien facile, on les enlève après le repas lorsqu'elles ont été lavées et bien essuyées.

REPARATIONS.—Il est important, pour la conservation des meubles de les faire réparer aussitôt qu'ils ont souffert ; le plus petit dommage s'aggrave quand on ne le répare pas sur le champ, et au lieu d'une petite dépense on s'en attire une grande. Il faut, une fois par an, appeler un ouvrier intelligent et lui faire visiter et réparer tous les meubles. On doit apporter